Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2026.09.21 11:06:10 +02'00'

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le 21/09/2026
ID : 059-215901398-20260914-DEL140926_Q5-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DST/14-09-2026/Q5

Date de convocation : 8 septembre 2026

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme TRIOUX Sandrine, M. BONIFACE Didier, Mme THUILLEZ Martine, M. RIQUET Alain, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, Adjoints au Maire ; M. CHMIELEWSKI Dominique, Mme DRON Francine, M. MARIN Yves, Mme LECOU Karine, Mme LEMAIRE Maria, M. DECALION Ismaël, Mme DEMADE Betty, Mme LESECQUE Aurélia, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, Mme DHAUSSY Bérangère, M. BAUDOUX Aurélien, Mme FROMONT Virginie, M. DHAUSSY Brandon, M. COLLIN Denis Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :
M. DEVIENNE Marc : procuration à M. CHMIELEWSKI Dominique
M. CATENNE Patrice : procuration à Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie
Mme NAVEZ Patricia : procuration à M. POULAIN Bernard
M. LEFEBVRE Jérôme : procuration à Mme DRON Francine
Mme DENIZON Violenne : procuration à Mme MATON Audrey
Mme DISDIER Mélanie : procuration à M. DHAUSSY Brandon
Mme LEFEBVRE Brigitte : procuration à M. COLLIN Denis

Membre absent :
Mme CHATELAIN Nathalie

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

OBJET : RÉGULARISATION FONCIÈRE – ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AC N° 328 SITUÉE SUR LE DOMAINE PUBLIC RUE CLEMENT MAROT – APPROBATION

Monsieur Didier BONIFACE, Adjoint au Maire, expose aux membres présents :

A l'occasion de la construction de la résidence SCCV MAROT située 20 rue Cément Marot, une partie de l'assiette foncière du projet n'a pas été utilisée.

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260914-DEL140926_Q5-DE

Il s'agit d'une bande de terrain d'une superficie de 82 m2, issue de la parcelle mère cadastrée section AC n° 70, renommée section AC n° 328, suite à la division parcellaire effectuée par le cabinet de géomètre LATITUDES.

La SCCV Clément Marot, propriétaire du terrain, a accepté de céder ce terrain à la commune à l'euro symbolique, afin de régulariser l'emprise foncière de leur propriété.

Les frais de géomètre ont été pris en charge par la SCCV Clément Marot.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser l'acquisition de la parcelle cadastrée section AC n° 328 à l'euro symbolique.
- d'incorporer ces 82 m2 au domaine public communal.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à cette affaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Le secrétaire de séance,

Aurélien BAUDOUX

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
18 SEP. 2026

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260914-DEL140926_Q5-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des finances publiques
Cellule d'assistance technique du SPDC
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00
Courriel : esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr

N° de dossier :

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 20/10/2025
validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : LATITUDES

SF2520648396

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 059 *Commune :* 139 CAUDRY

Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
AC	0114			RUE PIERRE RONSARD	0ha18a27ca		139 0002086	AC	0324	0ha17a39ca
							139 0002086	AC	0325	0ha00a07ca
AC	0070			LA VILLE	0ha43a85ca		139 0002086	AC	0326	0ha42a80ca
							139 0002086	AC	0327	0ha00a23ca
							139 0002086	AC	0328	0ha00a82ca

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

SPDC

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260914-DEL140926_Q5-DE

LATITUDES
GEOMETRES EXPERTS
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
CABINET D'AMIENS
17 Avenue d'Allemagne
80000 AMIENS
Tél : 03.22.95.28.37
Mél : amiens@latitudes-ge.fr

Dossier : 17.705-25-1
Date de levé : 25/04/2023
Date du plan : 20/09/2025

COMMUNE DE CAUDRY

Rue Clément Marot - Cadastre section AC - Numéro(s) : 70 et 114

Propriété de l'OPH du Nord et de la commune de CAUDRY

PLAN DE DIVISION

Echelle d'Origine : 1/250

Lors d'une édition par vos soins, attention de vérifier la concordance entre échelle d'origine et échelle d'édition.

Division cadastrale n° 2086W du 17/10/2025		
Désignation cadastrale		Surface Après Division
Parcelles d'origine	Nouveaux numéros	
AC n° 70	AC n°326	42 a 69 ca
	AC n°327	0 a 22 ca
	AC n°328	0 a 94 ca
Contenance cadastrale Totale :		43 a 85 ca

Division cadastrale n° 2086W du 17/10/2025		
Désignation cadastrale		Surface Après Division
Parcelles d'origine	Nouveaux numéros	
AC n° 114	AC n°324	18 a 20 ca
	AC n°325	0 a 07 ca
Contenance cadastrale Totale :		18 a 27 ca

Tableau de coordonnées		
Points	*X*	*Y*
501	1728997.19	9214698.41
502	1728995.62	9214698.08
503	1728993.61	9214697.03
504	1728993.06	9214695.30
505	1728993.47	9214693.91
506	1728988.39	9214690.86
507	1728984.03	9214688.24
508	1728982.70	9214687.56
509	1728982.45	9214688.01
510	1728976.23	9214684.61
511	1728975.02	9214686.95
512	1728973.17	9214685.30
513	1728971.32	9214682.36

Légende :
- Borne existante
- Application Cadastrale
- Limite de section
- Lignes de division

Commune :
CAUDRY (139)

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 2086 W

Document vérifié et numéroté le 17/10/2025
A Avesnes sur Helpe.
Par FONTAINE ARNAULD.
Géomètre cadastre
Signé

Service départemental des impôts fonciers
Pôle de topographie et de gestion cadastrale
Rue Raoul Follereau
CS 10439
59300 VALENCIENNES
Téléphone : 03 20 95 65 53

sdif.nord.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : ---------- effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le ---------- par ---------- géomètre à ----------.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la remise 6463.

A ---------- , le ----------

Modification demandée par procès-verbal du cadastre

Section : AC
Feuille(s) : 000 AC 01
Qualité du plan : Plan régulier avant 20/03/1980
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 17/10/2025
Support numérique : ----------

D'après le document d'arpentage dressé
Par NATHALIE LEGENDRE (2)
Réf. : 17.705-25-1
Le 05/09/2025

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).



Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260914-DEL140926_Q5-DE

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL140926_Q5**
Objet :	**Régularisation foncière ? Acquisition à l?euro symbolique de la parcelle cadastrée section AC n°328 située sur le domaine public rue Clément Marot ?**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-14 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.1 - Acquisitions
Identifiant unique :	059-215901398-20260914-DEL140926_Q5-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB_140926_Q5.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20260914-DEL140926_Q5-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	692 Ko
Annexe (Fichier de signature électronique) Nom original : Annexe_Q5.pdf Nom métier : 99_SE-059-215901398-20260914-DEL140926_Q5-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1.7 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 septembre 2026 à 14h38min53s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 septembre 2026 à 14h38min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 septembre 2026 à 14h38min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 septembre 2026 à 14h39min24s	Reçu par le MI le 2026-09-18